

Section 1 - Identification du produit

Nom du produit / produit: SPRAY SILICONE 7 (20 OZ CAN)
Autre nom / Synonyme:
Société: Robco Inc.
Adresse: 7200 St.Patrick, LaSalle QC Canada H8N 2W7
Téléphone: 514-367-2252
Courriel: info@robco.com
Site Web: www.robco.com

Section 2 - Identification des dangers

Risques physiques / Risques pour la santé

Aérosols inflammables	catégorie 1
Corrosion / irritation cutanée	catégorie 2
Toxicité pour la reproduction (l'enfant)	catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	catégorie 3 effets narcotiques
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée	catégorie 2
Danger par aspiration	catégorie 1

OSHA définit les dangers: Non classés

Éléments d'étiquetage:



Mot signal: Danger

Mention de danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire à l'enfant à naître. Peut causer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée.

Les mises en garde:

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ait été lu et compris. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / surfaces chaudes. - NE PAS FUMER. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'allumage. Récipient sous

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas respirer les gaz. Laver soigneusement après utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / protection du visage.

Réponse:

En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison / médecin. Ne pas faire vomir. Si la peau: Laver abondamment à l'eau. En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortable pour respirer. En cas d'exposition ou concerné: Consulter un médecin / attention. Appeler un centre poison / médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin / attention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Espace de rangement :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C / 122 ° F.

Mise au rebut:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, danger de toxicité aiguë: Catégorie 1
Dangereux pour l'environnement aquatique, danger à long terme: Catégorie 1

Section 3 - Composition / informations sur les composants

Nom chimique	N ° CAS.	%	* Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.
Heptane, ramifiés, cycliques et linéaires	426260-76-6	20 - 40	
n-Heptane	142-82-5	20 - 40	
Propane	74-98-6	20 - 40	
isobutane	75-28-5	2,5 à 10	
Toluène	108-88-3	1 à 2,5	
Autres éléments sous les niveaux à déclaration obligatoire		10 - 20	

Section 4 - Premiers secours**inhalation:**

Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin / attention. Laver les vêtements contaminés

avant de les réutiliser.

Lentilles de contact :

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

Ingestion:

Appeler un centre de contrôle médecin ou de poison immédiatement. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements, garder la tête basse afin que le contenu de l'estomac ne pénètre pas dans les poumons.

La plupart des symptômes / effets importants, aigus et différés:

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Fournir des mesures générales de soutien et un traitement symptomatique. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales :

En cas d'exposition ou concerné: Consulter un médecin / attention. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible). Veiller à ce que le personnel médical soit au courant de la matière (s) impliqués et prendre des précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant

Section 5 - Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction: Mousse. Poudre. Le dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction:

Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se généralise dans le feu

Dangers spécifiques dus au produit chimique:

Contenu sous pression. Récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou de flammes. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être

Équipement de protection et précautions pour les pompiers:

Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement retardateur de flamme, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc, et dans des espaces clos, SCBA

Matériel de lutte contre l'incendie / instructions:

Écarter les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis avec de l'eau pour éviter l'accumulation de la pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de cargaison, utiliser des supports de tuyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Dans le cas contraire, retirer et laisser brûler

Méthodes particulières:

Utiliser des procédures de lutte contre l'incendie standard et prendre en compte les risques d'autres matériaux impliqués. Écarter les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. En cas d'incendie et / ou d'explosion ne pas respirer les fumées

Risques d'incendie généraux: Aérosol extrêmement inflammable

Section 6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Eloigner le personnel inutile. Éloigner les personnes et contre le vent de déversement / fuite. Porter un équipement de protection et des vêtements appropriés pendant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces fermés avant de les entrer. Il faut conseiller les autorités locales en cas de fuite ne peuvent pas être contenues.

Pour la protection individuelle, voir la section 8 du SDS

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Reportez-vous aux fiches de données de sécurité et / ou des instructions d'utilisation. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à la dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, des fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) loin de la matière déversée. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Couvrir avec une feuille de plastique pour éviter la propagation. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des conteneurs. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone avec de l'eau.

Petits déversements: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 du SDS

Précautions environnementales :

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction ou de surveillance appropriés de tous les rejets dans l'environnement. Éviter une fuite ou un déversement sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Section 7 - Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ait été lu et compris. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton de pulvérisation est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface soit complètement sec pulvérisée. Ne pas couper, souder, percer, meuler ou exposer les récipients à la chaleur, aux flammes, des étincelles ou d'autres sources d'inflammation. Tout le matériel utilisé lors de la

manipulation du produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser les contenants vides. Ne pas respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas manipuler ce produit. Devraient être traitées dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser uniquement dans des endroits bien aérés. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement les mains après la manipulation.
Éviter le rejet dans l'environnement. Le respect des bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Niveau 3 Aérosol

Garder sous clef. Récipient sous pression. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C / 122 ° F. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue, la chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Ce matériau peut accumuler une charge statique qui peut provoquer des étincelles et de devenir une source d'inflammation. Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10 du SDS).

Section 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle****NOUS. Tableau OSHA Z-1 Limites pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
n-Heptane (CAS 142-82-5)	PEL	2000 mg / m ³ 500 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL	1800 mg / m ³ 1000 ppm

NOUS. Tableau OSHA Z-2 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Du toluène (CAS 108-88-3)	Plafond TWA	300 ppm 200 ppm

NOUS. ACGIH Valeurs limites

Composants	Type	Valeur
Isobutane (CAS 75-28-5)	VLE	1000 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	VLE TWA	500 ppm 400 ppm
Du toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

NOUS. NIOSH: Guide de poche aux risques chimiques

Composants	Type	Valeur
Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	1900 mg / m ³ 800 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	Plafond TWA	1800 mg / m ³ 440 ppm 350 mg / m ³ 85 ppm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg / m ³ 1000 ppm
Du toluène (CAS 108-88-3)	VLE	560 mg / m ³ 150 ppm
	TWA	375 mg / m ³ 100 ppm

Valeurs limites biologiques:**ACGIH Indices biologiques d'exposition**

Composants	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps d'échantillonnage
Du toluène (CAS 108-88-3)	0,3 mg / g	o-crésol, avec hydrolyse	créatininémie en	*
	0,03 mg / l	Toluène	urine	*
	0,02 mg / l	Toluène	Urine Du sang	*

* - Pour plus de détails d'échantillonnage, s'il vous plaît voir le document source

Directives d'exposition**États-Unis - Californie VLEP: désignation de la peau**

Toluène (CAS 108-88-3): Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Minnesota Haz Subs: désignation de la peau applique

Toluène (CAS 108-88-3): Désignation de peau applique.

Contrôles techniques appropriés:

Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, une enceinte de confinement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition ne sont pas mises en place, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Les installations de lavage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle:**Protection des yeux / du visage:**

Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux (ou des lunettes)

Protection de la peau:**Protection des mains:**

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Des gants appropriés peuvent être recommandés par le fournisseur de gants.

Autre :

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques appropriés. L'utilisation d'un tablier imperméable est recommandée.

Protection respiratoire :

Si les niveaux admissibles sont dépassés utilisation NIOSH filtre mécanique / cartouche de vapeur organique ou un respirateur à adduction d'air.

Risques thermiques:

Porter des vêtements de protection thermique appropriée, le cas échéant.

Considérations générales d'hygiène:

Respecter les exigences de surveillance médicale. En cas d'utilisation ne fumez pas. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Laver les vêtements de routine travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique**

Gaz.

Forme

Aérosol.

Couleur

Indisponible

Odeur

Indisponible.

Seuil de l'odeur

Indisponible.

pH

Indisponible.

Point de fusion / point de congélation

Indisponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

209,3 ° F (98,5 ° C) d'environ

point de rupture

-156,0 ° F (-104,4 ° C) d'environ

PROPELLANT

Taux d'évaporation

Indisponible.

Inflammabilité (solide, gaz)

Indisponible

inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion**Limite d'inflammabilité - inférieure (%)**

1,8% estimé

Limite d'inflammabilité - supérieure**(%)**

9,5% environ

limite explosive - inférieure (%)

Indisponible.

limite explosive - supérieure (%)

Indisponible.

La pression de vapeur

Indisponible.

La densité de vapeur

Indisponible.

Densité relative

Indisponible.

Solubilité (s)**Solubilité (eau)**

Indisponible.

Coefficient de partage (n-octanol / eau)

Indisponible.

La température d'auto-inflammation

Indisponible.

température de décomposition

Indisponible.

Viscosité

Indisponible.

Autre information**propriétés explosives**

Non explosif.

propriétés oxydantes

Pas d'oxydation.

densité

0,492 estimée

Section 10 - Stabilité et réactivité**Réactivité:**

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

Stabilité chimique :

Le produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter:

Évitez les températures supérieures au point d'éclair. Le contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles:

agents oxydants forts. Nitrates. Fluor. Chlore.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux connus

Section 11 - Informations toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****inhalation:**

Peut causer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée par inhalation. Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements.

Contact avec la peau :

Provoque une irritation de la peau.

Lentilles de contact :

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion:

Gouttelettes du produit aspiré dans les poumons par ingestion ou des vomissements peut causer une pneumonie chimique.

Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et de la douleur.

Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. effets narcotiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	Espèce	Résultats de test
isobutane (CAS 75-28-5) Aigu Inhalation CL50	Souris Rat	1237 mg / l, 120 Minutes 52%, 120 Minutes 1355 mg / l
n-Heptane (CAS 142-82-5) Aigu Dermique DL50 Inhalation CL50 Oral CL50	lapin Rat Rat	> 2000 mg / kg, 24 heures > 29,29 mg / l, 4 h > 5000 mg / kg
Propane (CAS 74-98-6) Aigu Inhalation CL50	Souris Rat	1237 mg / l, 120 Minutes 52%, 120 Minutes 1355 mg / l 658 mg / l / 4h
Toluène (CAS 108-88-3) Aigu Dermique DL50 Inhalation CL50 Oral CL50	lapin Souris Rat Rat	> 5000 mg / kg, 24 heures 6405 - 7436 ppm, 6 heures 5320 ppm, 8 heures 5879 - 6281 ppm, 6 heures 25,7 mg / l, 4 h > 5000 mg / kg

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non représentés

corrosion / irritation cutanée:

Provoque une irritation de la peau

lésions oculaires graves / irritation oculaire:

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau**Sensibilisation respiratoire:**

Pas un sensibilisateur respiratoire.

Sensibilisation cutanée:

Ce produit ne devrait pas entraîner une sensibilisation de la peau

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou les composants présents à plus de 0,1% sont

mutagènes ou génotoxiques.

cancérogénicité:

Ce produit est considéré comme cancérogène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité:**Toluène (CAS 108-88-3):**

3 Non classifiable comme cancérogène pour l'homme.

OSHA Substances réglementées (29 Spécifiquement CFR 1910.1001-1050):

Non réglementé.

NOUS. Rapport National Toxicology Program (NTP) sur les carcinogènes:

Non listé.

Toxicité pour la reproduction :

Susceptible de nuire à l'enfant à naître.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Peut causer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée. Système nerveux central. Système respiratoire. Les yeux. Peau. Foie. Reins.

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets chroniques:

Peut causer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée.

Section 12 - Informations écologiques

écotoxicité: Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

Composants	Espèce	Résultats de test
n-Heptane (CAS 142-82-5) Aquatique le poisson CL50	Mozambique tilapia (Tilapia mossambica)	375 mg / l, 96 heures
Toluène (CAS 108-88-3) Aquatique IC50 algues crustacés CE50 le poisson CL50	Algues Daphnie Puce d'eau (Daphnia magna) Le saumon coho, le saumon d'argent (Oncorhynchus kisutch)	433.0001 mg / L, 72 Heures 7,645 mg / L, 48 Heures 5,46 à 9,83 mg / l, 48 heures 5,46 à 9,83 mg / l, 48 heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non représentés.

Persistence et dégradabilité :

Aucune donnée disponible sur la biodégradabilité du produit

Potentiel bioaccumulatif :**Coefficient de partage n-octanol / eau (log K_{ow})**

isobutane 2,76

n-Heptane 4,66

propane 2,36

toluène 2,73

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables:

Aucun autre effets environnementaux négatifs (par exemple d'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement de la planète) sont attendus de cette composante.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination**Instructions pour l'élimination:**

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des conteneurs scellés au site d'élimination des déchets. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser ce matériau déverser dans les égouts / approvisionnement en eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec récipient chimique ou utilisé. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales

réglementations locales en vigueur:

Éliminer conformément aux réglementations en vigueur.

Code des déchets dangereux:

Le code de déchet doit être attribué en discussion entre l'utilisateur, le producteur et la société d'élimination des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer conformément aux réglementations locales. conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre (voir les instructions relatives à l'élimination).

Emballages contaminés:

Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après le contenant est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréés pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides

Section 14 - Informations relatives au transport**POINT**

Numéro ONU: UN1950

Nom d'expédition des Nations unies: Aérosols, inflammable, (chacune ne dépassant pas une capacité de 1 L)

Classe de danger pour le transport (s)

classe: 2.1

risque subsidiaire : -

Étiquettes) : 2.1

Groupe d'emballage: N'est pas applicable.

Précautions particulières pour l'utilisateur:

Lisez les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler. Lisez les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.

Dispositions spéciales : N82

exceptions d'emballage: 306

Emballage en vrac non: Aucun

Emballage en vrac: Aucun

Ce produit répond aux exigences d'exception de l'article 173.306 comme une quantité limitée et peut être expédié comme quantité limitée. Jusqu'à 31/12/2020, le « produit de consommation - ORM-D » marquage peut encore être utilisé à la place du nouveau diamant quantité limitée marque pour les paquets de l'ONU 1950 Aérosols. Des quantités limitées exigent la marque de diamant quantité limitée sur les cartons après 31/12/20 et peuvent être utilisés en place de la « Consumer Commodity ORM-D » marquage et les deux peuvent être affichés simultanément

IATA

Numéro ONU: UN1950

Nom d'expédition des Nations unies: Aérosols, inflammable.

Classe de danger pour le transport (s)

classe: 2.1

Risque subsidiaire: -

Étiquettes) : 2.1

Groupe d'emballage: N'est pas applicable.

Dangers environnementaux : Oui

ERG Code: 10L

Précautions particulières pour l'utilisateur:

Lisez les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler. lire la sécurité instructions, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.

Autre information

Passagers et avion cargo: Acceptés avec restrictions.

avion cargo seulement: Acceptés avec restrictions.

Exceptions d'emballage: LTD QTY

Numéro ONU: UN1950

Nom d'expédition des Nations unies: AEROSOLS

Classe de danger pour le transport (s)

classe: 2.1

risque subsidiaire : -

Étiquettes) : 2.1

Groupe d'emballage: N'est pas applicable.

Dangers environnementaux

Polluant marin: Oui

EmS: FD, SU

Précautions particulières pour l'utilisateur:

Lisez les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler. lire la sécurité

instructions, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.

Exceptions d'emballage: LTD QTY

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

N'est pas applicable.

POINT

Gaz inflammable



IATA; IMDG



polluant marin**Informations générales :** IMDG réglementé Polluant marin**Section 15 - Informations réglementaires****La réglementation fédérale américaine:**

Ce produit est « chimiquement dangereux » tel que défini par la norme OSHA Hazard Communication, 29 CFR 1910.1200

TSCA Section 12 (b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt D.):non réglementé

CERCLA Liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4): Toluène (CAS 108-88-3): Listed

SARA 304 avis de mainlevée d'urgence:non réglementé

OSHA Substances réglementées (29 Spécifiquement CFR 1910.1001-1050):non réglementé

Modifications Superfund et Loi sur la réautorisation de 1986 (LEP):**Catégories de danger**

Danger immédiat - Oui

Risque différé - Oui

Risque d'incendie - Oui

Risque de pression - Non

Danger de réactivité - Non

SARA 302 substances extrêmement dangereuses:Non listé

SARA 311/312 dangereux:Aucun produit chimique

SARA 313 (TRI exercise):

Nom chimique	Numero CAS	% En poids.
Toluène	108-88-3	1 à 2,5

D'autres règlements fédéraux:

Clean Air Act (CAA) Section 112 polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Liste:

Du toluène (CAS 108-88-3)

Clean Air Act (CAA) L'article 112 (r) cas de dispersion accidentelle

Prévention

(40 CFR 68,130):

Isobutane (CAS 75-28-5)

Propane (CAS 74-98-6)

Loi sur l'eau potable (LSEP): Non réglementé.

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels

(21 CFR 1310,02 (b) et 1310,04 (f) (2) et le Code chimique Numéro:

Toluène (CAS 108-88-3): 6594

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 1 & 2 Exempt mélanges de produits chimiques (21 CFR 1310,12 (c)):

Du toluène (CAS 108-88-3): 35% WV

DEA exempté produit chimique Mélanges Numéro de code:

Toluène (CAS 108-88-3): 594

Règlements américains

NOUS. Californie substances contrôlées. CA Ministère de la Justice (Californie Code de la santé et la sécurité Section 11100):

Non listé.

NOUS. Californie. Liste des produits chimiques candidats. Règlement sur les produits de consommation plus sûrs (Cal code Regs, 22 tit, 69502,3, subd (a)...):

Isobutane (CAS 75-28-5)

Du toluène (CAS 108-88-3)

NOUS. Massachusetts TKP - Liste des substances:

Isobutane (CAS 75-28-5)

n-Heptane (CAS 142-82-5)

Propane (CAS 74-98-6)

Du toluène (CAS 108-88-3)

NOUS. New Jersey Travailleurs et droit à savoir la Loi:

Isobutane (CAS 75-28-5)

n-Heptane (CAS 142-82-5)

Propane (CAS 74-98-6)

Du toluène (CAS 108-88-3)

NOUS. Pennsylvanie Travailleurs et droit à connaître le droit:

Isobutane (CAS 75-28-5)

n-Heptane (CAS 142-82-5)

Propane (CAS 74-98-6)

Du toluène (CAS 108-88-3)

NOUS. Rhode Island TKP:

Isobutane (CAS 75-28-5)

Propane (CAS 74-98-6)

Du toluène (CAS 108-88-3)

NOUS. Californie Proposition 65:

AVERTISSEMENT: Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

US- California Proposition 65 - CRT: Date de l'affichage / Toxique pour le développement:

Du toluène (CAS 108-88-3)

Liste: de 1 Janvier, 1991

Pays (s) ou de la région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui / non) *
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Les substances non domestiques (ACPE)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
L'Europe <input type="checkbox"/>	Inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS)	Non
L'Europe <input type="checkbox"/>	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

* « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays (s)

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas énumérés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire géré par le pays directeur (s)

Section 16 - Autres informations

--



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Avertissement :

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et la libération et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. La responsabilité de la conformité aux lois et règlements en vigueur est le récepteur du produit.